

Approche énonciative et discursive de la « structure thématique » des énoncés en wolof.

Momar CISSE
Département de linguistique
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
momarcisse718@hotmail.com

SUMMARY:

The research on the " thematic " structure of the statements started with the formulation of the opposition theme / rheme to arrive some today to the famous dichotomy topicalisation / focusing. This conceptual and terminological evolution is, to our sense, to connect to the mutation that is operated himself lately in the relation syntax / speech. Unfortunately, she/it seems to confound thematisation and topicalisation, whereas for us it is about two operations of setting in relief, certainly very near because of their incentive, but very different on the discursive plan. We are founded besides to believe that the thematisation is in the center of all processes of topicalisation and focusing. The present survey that leaves from an opposition tripartite thematisation / topicalisation / focusing will tempt to demonstrate it. Then, she/it will review the different strategies that offer themselves the speakers wolof in their intention to put in relief such or such element of the sentence without being obliged to observe the constraints bound to the syntactic hierarchy.

KEYWORDS:

Verbal aspect, speech, pomposity, enunciation, focus, pragmatic, rheme, semantics, thematic structure, syntax, topical, theme.

INTRODUCTION

Comme le rappelle si bien John Lyons (1990 : 132), *en sémantique structurale, la manière dont un énoncé est organisé, grammaticalement et lexicalement, sous forme de signal qui encode un message*, est plus connue sous le nom de « structure thématique ». Le choix qui est fait ici de cette notion n'est pas gratuit. Il est dicté d'abord par son aspect globalisant. En effet, elle recouvre aussi bien la structure informative dont relève la distinction thème / topique / focus, que la structure proprement linguistique qui permet d'identifier et de spécifier les constituants de l'énoncé. Ensuite, par une certaine conception que nous nous faisons du rapport entre les opérations de thématisation, de topicalisation et de focalisation qui la constituent.

Pour nous, la thématisation est au centre de tous les procédés de topicalisation et de focalisation. En effet, pour aller vite, on peut dire que la topicalisation n'est rien d'autre qu'une opération intentionnelle de thématisation (selon l'expression de Bernard Pottier), alors que la focalisation se présente comme une sorte d'amplification de la topicalisation.

Sous ce double rapport, on perçoit assez nettement que la thématisation, la topicalisation et la focalisation sont toutes au croisement de la syntaxe et du discours. En effet, elles dépendent de la volonté du je-énonciateur qui, pour se conformer à une certaine visée communicative, décide de ne pas respecter la structure canonique de la langue dont il fait usage. Celle-ci, unique pour chaque langue, est établie à partir de règles de classement typologique.

Rappelons en outre que dans l'analyse des énoncés la plupart des linguistes distinguent aujourd'hui au moins quatre niveaux de structure ou plus exactement de modes d'organisation : phonologique, morphosyntaxique, sémantico-référentiel et énonciatif. Ces quatre niveaux sont indissociables aussi bien à l'encodage qu'au décodage du message.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est peut-être illusoire de vouloir étudier ces phénomènes (la thématisation, la topicalisation et la focalisation) en dehors du je-énonciateur et des autres paramètres du contexte énonciatif et discursif. D'où l'invite qui apparaît implicitement dans la formulation de notre sujet : « Approche énonciative et discursive de la structure thématique des énoncés ».

Après une brève présentation du cadre théorique de l'analyse, la présente réflexion se penchera successivement sur les différentes stratégies de la thématization, de la topicalisation et de la focalisation.

Ses exemples seront empruntés au wolof, langue sénégalaise qui a la particularité d'avoir le focus intégré dans le système de conjugaison verbale.

1. Présentation du cadre théorique

Nous serons bref. Nous ne rentrerons pas dans les détails d'une théorie qui a fini par se faire une place dans les recherches en linguistique. Il s'agira tout simplement d'indiquer un certain nombre de repères qui pourront aider à mieux comprendre la complexité des relations entre la phrase et l'énonciation.

De telles réflexions sont souvent inaugurées par la présentation du schéma de communication élaboré par Roman Jakobson à partir de l'hypothèse selon laquelle la diversité des échanges sociaux peut être réduite sous la forme d'un modèle de la communication construit à l'aide des paramètres présents dans un procès de communication.

Certes cette démarche n'est pas dépourvue d'intérêt, mais nous pensons que dans la réalité, la communication ne se laisse pas aussi aisément ramener à des schémas théoriques, car elle met en présence des individus réels, engagés dans une situation concrète et dynamique. Pour nous, l'énonciation c'est la communication envisagée sous cet aspect, c'est-à-dire la communication en acte. Dans cette énonciation-là, prennent place les modalités. La modalité recouvre essentiellement trois types de relation :

- la relation entre le locuteur et l'allocataire ;
- la relation entre le locuteur et son message à travers les catégories logiques ou les jugements de valeur ;
- la relation entre le locuteur et son message à travers la mise en valeur de tels ou tels aspects de ce message.

La dernière relation (qui concerne les opérations de thématization, de topicalisation et de focalisation) pose, plus que les deux autres, le problème du rapport entre la syntaxe et le discours. En effet, le sujet d'énonciation y intervient de manière différente dans son énoncé suivant l'organisation syntaxique qu'il met en place ou l'intonation qu'il adopte. Prenons la mise en relief du terme *Moodu* dans les énoncés suivants:

001. *Moodu ñëw na*
Modou parf. 3.sg.venir
Modou est venu

002. **Moodu**, ñëw na
Modou, parf. 3 sg.venir
Modou, il est venu

003. **Moodu** moo ñëw
Modou emph. sujet 3 sg.venir
C'est **Modou** qui est venu

Selon un des présupposés de la stylistique classique qui voudrait que la pensée soit supposée rester stable quelles que soient ses formes de manifestation linguistique, on peut dire que ces trois énoncés sont synonymes: le lexique, les catégories et leurs relations sont invariants, même si dans le troisième énoncé on a l'introduction d'un extracteur de constituant *moo* (c'est ... qui)

L'approche structurale d'inspiration saussurienne s'inscrit également dans la même perspective. En effet, elle pose comme principe directeur de l'analyse syntagmatique que les

différences d'agencement non distinctives (non pertinentes) pour le sens doivent être interprétées comme des réalisations d'une même structure.

Or, on n'a pas besoin d'être linguiste pour constater que ces énoncés ont certes la même valeur de vérité, mais n'ont pas du tout la même orientation argumentative : ils ne sont pas produits dans le même contexte et avec la même intention de communication.

Pour exemples, l'énoncé **002** suggère une question et une réponse du genre :

Question : Moodu nag ? (et Modou ?)

Réponse : Moodu, ñëw na (Modou, il est venu)

Alors que l'énoncé **003** suggère la question et la réponse suivantes:

Question : Ku ñëw ? (qui est venu ?)

Réponse : Moodu (Modou)

C'est dire que le déplacement intentionnel de constituant à l'intérieur d'un même énoncé ne peut pas ne pas influencer, parfois même considérablement, sur le statut sémantique dudit énoncé. Nous ne devons pas perdre de vue que l'énoncé ne peut prendre son sens que dans une mise en relation avec la situation d'énonciation définie par trois variables qui constituent la source des déterminations. Ces sources sont le locuteur, le lieu et le moment de l'énonciation.

C'est pourquoi nous pensons que l'analyse de l'organisation d'un énoncé ne peut pas éluder la question de cette mise en relation.

Autre élément important pour notre propos, c'est la délimitation du domaine d'activité des opérations de thématization, de topicalisation et de focalisation. Il est clair que ce domaine ne s'arrête pas à la phrase et aux solidarités syntaxiques, sémantico-référentielles et énonciatives entre unités de la langue. Il élargit ses tentacules jusqu'au domaine transphrastique du texte, domaine dans lequel d'autres connexions qui ne reposent pas sur des critères structuraux interviennent.

Nous savons tous que l'étude de la cohérence textuelle passe aujourd'hui par l'étude de la progression thématique. Cette progression thématique est théorisée à partir de la relation *thème / rhème*. Les trois modèles de base (la progression à thème constant, la progression linéaire et la progression éclatée) qui garantissent une bonne organisation de l'information dans un texte en sont issus.

Cela montre l'importance de cette relation (thème / rhème) qui a pris place dans un ensemble plus vaste et plus complexe que la phrase. (cf. Bernard Combettes, Martin Riegel).

2. La thématization.

Les recherches grammaticales sur la structuration thématique des énoncés ont commencé par la mise en évidence de l'opposition *thème / rhème*. La notion de *thème* est utilisée pour identifier ce qui constitue l'objet même de l'acte d'énonciation particulier, à propos d'un énoncé, c'est-à-dire d'une phrase ancrée dans la situation de communication. Le *rhème* représente, quant à lui, l'information, c'est-à-dire le contenu de ce qui est transmis relativement au *thème*.

Ainsi, quel que soit l'énoncé donné, si l'on constate que son contenu informationnel contient des éléments préalablement connus, ces éléments constituent le thème.

Soient les énoncés **001** et **002**, on observe que le contenu informationnel (être venu) contient un élément connu (la référence définie "Modou") qui constitue l'amorce de l'information, c'est-à-dire du thème.

Dans l'analyse syntagmatique, ce thème, dans une phrase assertive, représente le constituant immédiat (syntagme nominal) au sujet duquel on va dire quelque chose (prédicat).

Ce constituant se confond naturellement avec le sujet grammatical de l'énoncé, pour les langues qui, comme le wolof, ne grammaticalisent pas le thème, et ont la structure canonique :

Sujet – Verbe – Objet (S + V + O).

Il faut cependant distinguer **thème** et **thématisation** (conçue comme une opération de mise en thème). Ce qui caractérise en premier la thématization, c'est le non respect de la structure canonique par le je-énonciateur. C'est pourquoi la thématization doit être perçue comme un des lieux de la manifestation de la subjectivité langagière. Cette subjectivité apparaît sur le plan syntaxique à travers :

- la mise en détachement du thème ;
- la position en tête d'énoncé du thème détaché (dislocation à gauche).

004. **ceeb**, mu lekk ; **meew**, nga naan
riz 3sg nar. manger ; lait 2sg nar. boire
Il mange du riz ; tu bois du lait

Placés ainsi en tête de phrase, les constituants *ceeb* et *meew* sont thématisés. Par contre, dans l'énoncé suivant (005), ils ne sont pas thématisés. Dans la première partie dudit énoncé *mu* (il) et *ceeb* (riz) peuvent être thèmes, tout dépend de la visée communicative : *mu* est thème si l'énoncé répond à la *question qui*, alors que *ceeb* est thème si le même énoncé répond à la *question quoi*.

Il en est de même pour *nga* (tu) et *meew* (lait) de la deuxième partie de l'énoncé.

005. mu lekk **ceeb**, nga naan **meew**
3sg. nar. manger riz ; 2sg. nar. boire lait
Il mange du riz ; tu bois du lait

En wolof, le thématisé peut avoir plusieurs formes selon les énoncés et la visée communicative. En guise d'illustration, on note qu'il peut être:

- un nominal ;

006. **Mbiskit**, ma jaay
biscuit, 1sg. nar. vendre
Biscuit, je vends

- un syntagme nominal ;

007. **Am béy**, bul yar
une chèvre, 1sg.imp.
Une chèvre, n'élève pas

- un nominal ou syntagme nominal accompagné d'un intensif (ou modalité assertive);

008. **añ daal**, ceebu jën
déjeuner vraiment, riz+con. poisson
Pour le déjeuner, il n'y a pas mieux que le riz au poisson

- un syntagme prépositionnel ;

009. **Ci suba ba tey**, mu ngi taw
dans matin jusqu'à présent 1sg.prés. pleuvoir
Depuis ce matin, il pleut ;

- un adverbe ;

010. **Bujëkk**, xale daawul dox guddi
autrefois, enfant avoir habitude+nég. se promener nuit
Autrefois, l'enfant ne se promenait pas la nuit

- une subordonnée temporelle ;

011. **Bi bët setee**, nu dem
quand œil propre, 1pl.nar. partir
Au lever du jour, nous partîmes

- une subordonnée hypothétique ;

012. **Su bët setee**, nu dem
si œil propre, 1pl.nar. partir
Si le jour se lève, nous partons

- un infinitif ;

013. **Lekk**, jox ko
manger, imp.1sg.donner lui
Manger, c'est son fort

- une subordonnée relative accompagnée de l'antécédent du « pronom relatif » ;

014. **bëñ buy metti**, wekki rekk
dent qui faire mal, enlever seulement
Une dent malade, il faut (l') arracher

- deux nominaux ou syntagmes nominaux coordonnés.

015. **Mbiskit ak sukar**, ma jaay
biscuit et sucre, 1sg. nar. vendre
Biscuit et sucre, je vends

3. La topicalisation.

L'opération de thématization est parfois accompagnée d'une reprise anaphorique du thématized. Dans ce cas, nous avons affaire à un **topique** (non à un thème), et donc à une **topicalisation** pour désigner l'opération linguistique de mise en position du topique.

Comme on le voit, c'est la présence du pronom de rappel qui distingue la topicalisation de la thématization.

Notons que c'est à cause de cette reprise anaphorique que l'on assimile parfois la topicalisation à une **emphase syntaxique** qui concerne, en wolof, toutes les énonciations de phrase (déclarative, exclamative, interrogative, injonctive).

016. **Man**, duma dugg ci loolu (phrase déclarative)
moi, nég. 1sg entrer dans cela
Moi, je ne m'associe pas à cela

017. **Xale bii**, aka moo bare wax ! (phrase exclamative)
enfant cet, qu'est-ce que il trop parler
Cet enfant, qu'est-ce qu'il parle trop !

018. **Kër gi**, gis nga ko ? (phrase interrogative)
maison la, voir tu la
La maison, tu l'as vue ?

019. **Sama doom**, jox ma ko (phrase impérative)
mon enfant, 1 sg. imp. donner le
Mon enfant, donne-le moi

020. **Moodu**, na dem (phrase obligative)
modou, 3sg. obl. partir
Modou, qu'il parte

La topicalisation permet :

- soit de renforcer le sujet grammatical en tant que thème.
- soit au contraire de déplacer le thème sur un autre élément de l'énoncé ;
- soit encore de placer un accent d'insistance sur un mot ou sur le mot de tête de syntagme.

La topicalisation est exprimée par toutes les langues. Cependant, du point de vue de son expression morphosyntaxique, elle peut être grammaticalisée ou non selon les langues. En wolof, elle n'est pas grammaticalisée, mais les locuteurs de cette langue développent diverses stratégies syntaxiques pour l'exprimer. Les stratégies suivantes sont relevées.

3.1. La topicalisation dans le renforcement du thème-sujet.

Dans ce rôle de *forceur de valorisation* ou de *thématisation forte* (selon les mots respectifs de Bernard Pottier et de Robert Martin), la topicalisation se produit :

- *quand par rapport aux phrases précédentes, il y a modification du thème ;*

021. Jox nañu ndam li Bàcc. **Sunu jàmbaar ji** dafa ñeme coono
Attribuer parf.1pl.victoire la Bathie.poss.1pl.champion le emph.compl. 3 sg. ne pas redouter
fatigue
On a attribué la victoire à Bathie. **Notre champion** ne redoute pas la fatigue.

- *quand on veut renouer avec un élément provisoirement abandonné ;*

022. **Liggéeyam nag**, mosu ko caxaane
Travail poss.3 sg.prép.avoir l'expérience de+nég. pr. compl. négliger
Quant à son travail, il ne l'a jamais négligé

- *quand on juge nécessaire la confirmation du thème choisi ;*

023. Jox nañu ndam li Bàcc. **Ku** ñeme coono la, **Bàcc**
Attribuer parf. 1 pl. Victoire la Bathie.Qui ne pas redouter fatigue lui, Bathie
On a attribué la victoire à Bathie. C'est **quelqu'un** qui ne redoute pas la fatigue,
Bathie

- *quand on répond à une question qui porte sur le sujet ;*

024. - Na ka soxna si ?
Comment épouse la ?
Comment va ton épouse ?

025. - **Soxna si**, ma nga fa
Epouse la, elle marque prés. 3 sg.là-bas
Mon épouse, elle est à la maison

- quand on produit un groupe nominal (ou un substitut du nom) à partir d'un énoncé pour créer une nouvelle structure thème-rhème.

Ce procédé est fréquent dans l'organisation de l'information dans un texte. Il contribue dans ce cas à la progression cohérente du contenu. L'énoncé ci-dessous l'illustre suffisamment.

026. Moodu mii ba muy gone masut a nangu dem tool. **Mbañ googu** moo waral lii tey
Modou ce quand il être enfant avoir +nég. accepter aller champs. Refus ce emph. Sujet 3 sg. Causer ceci aujourd'hui.

Modou, enfant, n'a jamais accepté d'aller aux champs. **Ce refus** explique aujourd'hui cela

3.2. La topicalisation d'un élément autre que le sujet.

Lorsque la topicalisation concerne d'autres éléments de la phrase, elle opère une décentration du thème par rapport au sujet grammatical. Ce faisant, elle exerce par rapport à ce dernier « un retrait de valorisation » (selon BERNARD Pottier, 1992).

L'élément thématifié (qui devient topique) peut ou non être accompagné d'un intensif (nag / moom / de / daal / mii ...)

• Dislocation sans intensif

027. **Man**, maa ngi tudd Momar

moi prés. 1 sg. s'appeler Momar

Moi, je m'appelle Momar

Ici, le sujet grammatical *maa* n'est pas topicalisé. C'est plutôt le pronom tonique *man* qui l'est.

• Dislocation avec intensif

028 a. **Yaw nag**, maa ngi lay ñaanal

Toi alors prés. 1 sg. prier pour +inac.

Quant à toi, je prie pour toi

028 b. **Yaw de**, maa ngi lay ñaanal

Yaw gaa, maa ngi lay ñaanal

Yaw moom, maa ngi lay ñaanal

Yaw daal, maa ngi lay ñaanal

Toi assurément prés. 1 sg. prier pour +inac.

Toi assurément, je prie pour toi

028 c. **Yaw mii**, maa ngi lay ñaanal

Toi classificateur+dét. prés. 1 sg. prier pour +inac.

Toi que voici, je prie pour toi

Dans tous ces énoncés (028a, 028b, 028c), un intensif (*nag, de, gaa, moom, daal, mii*) accompagne le focalisé pour accentuer sa mise en valeur par rapport à d'autres valeurs possibles.

En wolof, la reprise anaphorique est assurée par des éléments de nature diverse (pronom sujet, pronom objet, préposition ...):

029. Yaw it, **yaa** ngi bind (pronom sujet)

Toi aussi, 2 sg. prés. écrire

Toi aussi, tu écris

030. Xale bi, nanu **ko** may lekk (pronom objet)

Enfant le, 1pl. obl. le donner manger

L'enfant, donnons-lui à manger

031. Mbir moomu, loo **ci** xam (préposition)

Affaire cette, qu'est-ce que dans penser

Cette affaire-là, qu'est-ce que tu en penses ?

032. Foofa, bu **fa** dem (préposition avec fonctionnel de lieu)

Là-bas, ne pas là-bas partir

Là-bas, n'y va pas

REMARQUE :

Il arrive que la topicalisation n'ait aucun rapport fonctionnel avec le rhème. Dans ce cas, le topique n'a pas de fonction grammaticale dans l'énoncé. Il se réduit à une simple fonction pragmatique.

033. **Man**, sama yaay dafa liggéey

moi, poss. 1sg.maman emph. du verbe. 3 sg. travailler

Moi, ma mère a fait son devoir

Ici, *man* reprend l'idée de la première personne impliquée par le possessif *sama*.

034. **Yaw**, sa jaan wàcc na

Toi, ton serpent 3 sg. parf. descendre

Toi, tu as fait **ton** devoir.

Là aussi, *yaw* reprend l'idée de la deuxième personne impliquée par le possessif *sa*. Dans 033, le rôle de *man* est de mettre en relief l'implication du locuteur dans son propos, alors que dans 034 *yaw* focalise sur l'implication du destinataire dans le propos tenu par le locuteur.

3.3. La topicalisation comme emphase sémantique

L'emphase sémantique est un accent d'insistance placé sur un mot ou sur le mot de tête d'un syntagme. Elle n'entraîne aucune modification syntaxique de la phrase :

035. Sa loxo saf na **loool** !

ta main 2sg. parf. être savoureux très bien

Tu fais **très très bien** la cuisine

3.4. La topicalisation comme ajustement après le propos.

C'est la reprise en fin de phrase d'une unité exprimée dans la phrase :

036. **Xale yi** ñëw nañu, **ñoom ñépp**

enfants les 3pl. parf.venir, tous

Les enfants sont venus, **tous**

037. **Duma** ko def, **man**

1 sg.nég.emph. verbe le faire, moi

Je ne le fais pas, **moi**

4. La focalisation.

Dans les premières descriptions, la focalisation était conçue comme un procédé qui consiste à ajouter un élément d'information à un contenu propositionnel présupposé connu. Comme le précise Jacques Lerot (1983: 178),

« Quel que soit le type de focalisation, le contenu propositionnel de la phrase contient deux propositions, la première étant présupposée, la seconde ajoutée. Cette dernière est appelée proposition focale. »

La remarque qu'on peut d'emblée faire est que Lerot fait recours à la pragmatique pour expliquer la focalisation, une opération morphosyntaxique.

Si nous avons repris cette définition, c'est parce qu'elle a le mérite de poser de manière claire la fonction rhémique de la focalisation : en tant qu'information, l'élément focalisé est rhème par rapport au thème, mais il s'agit d'un rhème qui vient s'ajouter à un rhème premier pour l'amplifier.

Ex : Dans l'exemple **003**, l'élément focalisé (Modou) constitue pour le thème (la venue) un rhème, c'est-à-dire un commentaire bâti sur une opération de sélection (c'est Modou et non pas quelqu'un d'autre parmi les possibles).

La limite par contre de cette définition, c'est de ne pas faire suffisamment ressortir la fonction syntaxique. En effet, comme c'est le cas pour la topicalisation, la focalisation est d'abord une catégorie de la perspective communicative (et donc présente dans toutes les langues) qui peut être grammaticalisée (c'est le cas pour le wolof) ou non (c'est le cas pour le français).

En wolof, on relève trois modes d'expression de la focalisation : la focalisation par les présentatifs, la focalisation intégrée au système de conjugaison et la focalisation intégrée au système aspecto-temporel.

4.1. La focalisation par les présentatifs

En wolof, les présentatifs **a ngi** (voici) et **a nga** (voilà), associés à **nii** (*ii* marquant la proximité par rapport au je-énonciateur) **nee**, **nale** (*ee*, *ale* marquant l'éloignement) fonctionnent comme groupes extracteurs permettant la focalisation.

Les extracteurs formés avec la marque **di** de *l'inaccompli* permettent de focaliser le sujet logique accomplissant une action.

038. **Moodoo ngi nii di** liggéey
modou 3sg. prés.+ loc. fonct.+dét. inac.travailler
Voici **Modou** qui travaille

039. **Moodoo nga nee di** liggéey
modou 3sg. prés.+ loc. fonct.+dét. inac.travailler
Voilà **Modou** qui travaille

040. **Moodoo nga nale di** liggéey
modou 3sg. prés.+ loc. fonct.+dét. inac.travailler
Voilà **Modou** (là-bas) qui travaille

En l'absence d'une action à faire (ou en train d'être faite) par le sujet focalisé, la marque **di** disparaît. C'est le cas pour les énoncés suivants :

041. **Moodoo ngi nii**
modou 3sg. prés.+ loc. fonct.+dét
Voici **Modou**

042. **Moodoo nga nee**
modou 3sg. prés.+ loc. fonct.+dét
Voilà **Modou**

043. **Moodoo nga nale**
modou 3sg. prés.+ loc. fonct.+dét
Voilà **Modou** (là-bas)

4.2. La focalisation dans le système de conjugaison

En wolof, la focalisation du **sujet**, du **verbe** ou du **complément** est assurée par des marques spécifiques de conjugaison. La forme du prédicat est déterminée par l'élément focalisé. La variation du focus est également fonction des paradigmes de conjugaison.

On peut aussi noter que l'élément focalisé est toujours placé en début d'énoncé, quelle que soit par ailleurs sa fonction.

Notons cependant que ces formes portent des dénominations différentes selon les linguistes. Le terme emphatique est cependant le plus utilisé. Faisons remarquer que c'est Jean Léopold Diouf qui a le premier utilisé le terme **focalisation**, sans pour autant le définir clairement.

Nous sommes d'avis avec Diouf qu'il s'agit bien de focalisation, car comme on peut le constater dans les exemples suivants, le constituant mis en valeur (le sujet effectif parce que asserté) ne l'est pas par rapport aux autres éléments de l'énoncé, mais par rapport à d'autres valeurs possibles pouvant apparaître dans la relation prédicative préconstruite.

4.2.1. Focalisation du complément

- Polarité affirmative

044. -Fan nga demoon ?
Où toi être+passé ?
Où étais-tu parti ?

045 a. -**Ndakaaru laa** demoon
dakar emph. compl.1sg. partir+ passé
J'étais parti à Dakar

Dans 045a, *ndakaaru* est focalisé. La marque de la focalisation est *la-a*. Elle apparaît aux premières et troisièmes personnes.

Singulier	Pluriel
1. la-a	la-nu
2. nga	ngeen
3. la	la-ñu

- Polarité négative

Comme en témoigne l'énoncé suivant (045b), la marque **la** est observée dans des énoncés à polarité négative.

045 b. -**Ndakaaru laa** dul dem
dakar emph. compl.1sg. nég.partir
C'est à Dakar que je ne partirai pas

4.2.2. Focalisation du sujet

- Polarité affirmative

046. - Kan moo demoon Ndakaaru ?
Qui emph. sujet 1sg. partir+passé Dakar
Qui était parti à Dakar ?

047 a. - **Man** maa demoon Ndakaaru
 moi 1sg. emph du sujet partir+ passé Dakar
 C'est moi qui étais parti à Dakar

Dans 047a, *man* est focalisé. La marque *-a* de la focalisation apparaît dans tous les paradigmes de cette conjugaison.

Singulier	Pluriel
1. ma-a	noo (nu + a)
2. ya-a	yeen a
3. moo (mu + a)	ñoo (ñu + a)

- Polarité négative

Cette marque *-a* de la focalisation du sujet apparaît également dans des énoncés négatifs. C'est le cas dans l'énoncé (047b) ci-dessous :

047 b. - **Man** maa demul woon Ndakaaru
 moi 1sg. emph du sujet partir+ nég.passé Dakar
 C'est moi qui n'étais pas parti à Dakar

4.2.3. Focalisation du verbe

- Polarité affirmative

048. -Lan ngay def ?
 Qu'est-ce que emph. compl. 2 sg. faire ?
 Qu'est-ce que tu fais ?

049 a. -**Damay** liggéey
 emph. du verbe 1sg. travailler
 Je travaille

Dans 049a, *liggéey* est mis en focus à travers la marque *da* qui apparaît dans tous les paradigmes.

Singulier	Pluriel
1. da -ma	da -nu
2. da -nga	da -ngeen
3. da -fa	da - ñu

- Polarité négative

La marque de focus *da* est également relevée dans des prédications négatives (049 b) où elle peut prendre la forme *d-* (049 c). Dans cette même polarité, le verbe peut revêtir le costume de complément. Il est alors introduit par la marque *la* de la focalisation du complément (049 d).

049 b. -**Dama** dul liggéey
 emph. du verbe 1sg. nég.travailler
 Je ne travaille pas

049 c. -**Duma** liggéey
 Foc.+nég.+pr. travailler
 Je ne travaille pas

049 d. -**Liggéey** laa deful
 travailler foc.+ pr. faire+nég.
 C'est travailler que je ne fais pas

4.3. La focalisation dans le système aspecto-temporel

Dans le système aspecto-temporel wolof la marque *di* (ou sa variante *-y*) permet de mettre en focus le déroulement du procès. Elle est inséparable des conjugaisons qui lui donnent sa raison d'être. En effet, son existence n'est constatée que dans des emplois avec les paradigmes verbaux, et dans une opposition binaire : **présence de *di* / absence de *di***. On le voit donc, à cette marque s'oppose structurellement un suffixe zéro. Ce suffixe zéro marque l'accompli, alors que *di* marque l'inaccompli, c'est-à-dire l'inachèvement du déroulement du procès.

Dans tous les énoncés à construction focalisante ci-dessus, la présence de *di* permet la rencontre de deux focus.

050. **Ndakaaru laa-y dem**

dakar foc.1+pr.+foc.2 emph. compl.1sg. partir

Je suis en train de partir (je vais partir) à Dakar

Dans cet énoncé (050) les marques *la* et *-y* permettent la focalisation respective de *ndakaaru* et de *l'inaccompli du procès dem* (celui-ci est forcément en cours ou en voie de réalisation).

051. **Man maa-y dem Ndakaaru**

moi pr.+foc.1+foc.2 1sg. emph du sujet partir Dakar

C'est moi qui pars (partirai) à Dakar

Là aussi, *-a* et *-y* font de *man* et du *déroulement du procès* (en cours ou en voie de réalisation) les deux focus de l'énoncé.

052. **Dama-y liggéey**

Foc.1+pr.+foc.2 emph. du verbe 1sg. travailler

Je travaille

Dans ce paradigme, le verbe d'une part, et son caractère inaccompli d'autre part, sont mis en focus grâce aux marques *da* et *-y*.

4.4. Rapport entre topique et focus

Pour ce qui est du rapport entre la topicalisation et la focalisation, deux remarques sont à faire :

- Un même constituant peut être topique et focus. Dans ce cas, la focalisation se présente comme une amplification de la topicalisation.

053. **Moodu lañu jox ndam li**

Moodu emph. compl.3pl. attribuer victoire la

C'est à **Modou** qu'on a attribué la victoire

Nous voyons ici que la focalisation va de pair avec la topicalisation dont elle est en quelque sorte une amplification. En effet, la présence de la marque *la- ñu* de la focalisation du complément ajoute à la mise en relief de *Moodu* détaché en tête d'énoncé pour les besoins de la topicalisation.

- La topicalisation et la focalisation peuvent apparaître toutes deux séparément dans le même énoncé.

054. **Ndam li, Moodu moo ko jël**

Victoire la, Moodu emph. sujet 3 sg.pr.objet obtenir

La victoire, c'est **Modou** qui l'a obtenue

Dans cet énoncé 054, *ndam li* est topicalisé, alors que *Moodu* est focalisé. Tous les deux apparaissent dans le même énoncé pour donner un cachet particulier à ce dernier.

CONCLUSION

L'étude nous a permis de constater que le wolof grammaticalise le focus par des marques morphologiques spécifiques de conjugaison ou d'aspect verbal, mais use de stratégies syntaxiques et sémantico-référentielles pour thématiser ou topicaliser des constituants dans un énoncé. Toutes ces différentes opérations font une large part à l'intonation comme critère important de mise en détachement d'un élément dans l'énoncé, suivant le choix discursif de l'émetteur.

Cette analyse ne pose certes pas tous les problèmes de la relation entre l'émetteur et son énoncé, mais elle a révélé que la subjectivité de l'émetteur et celle du récepteur se marquent de diverses manières dans tous les domaines de la langue wolof, de l'organisation générale du discours jusqu'au jeu plus manifeste des marques de surface.

La compréhension des procédés de la thématisation, de la topicalisation et de la focalisation repose en grande partie sur l'élucidation de cesdites marques. Ce constat nous amène à poser, à la suite d'autres linguistes de plus en plus nombreux, qu'il n'y a pas de séparation absolue entre la syntaxe, la sémantique et la pragmatique (entendons par là toutes les réflexions qui postulent qu'il n'y a pas de sens réel hors contexte d'énonciation.)

ABREVIATIONS

1. compl. : complément	10. obl. : obligatif
2. con. : connectif	11. parf. : parfait
3. emph. : emphatique	12. poss. : possessif
	13. pr. : pronominal
4. foc. : focus	14. pl. : pluriel
5. fonct. : fonctionnel	
6. imp. : impératif	15. prés. : présentatif
7. inac. : inaccompli	16. sg. : singulier
8. loc. : locatif	
9. nar. : narratif	

BIBLIOGRAPHIE DE RÉFÉRENCE

1. CHOMSKY N. (1977), *Réflexions sur le langage*, Paris, Maspéro.
2. CHAROLLES M (1995), « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de linguistiques*, n° 29, Bruxelles, Duculot.
3. CISSE M. (1987), *Expression du temps et de l'aspect dans la communication linguistique*, Thèse de 3^{ème} cycle, Département des sciences du langage, Université de Nice.
4. COMBETT ES B. (1983), *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*, Paris- Gembloux, Duculot.
5. COMBETT ES B. (1992), "Questions de méthode et de contenu en linguistique du texte", *Etudes de linguistique appliquée*, n° 87, Paris, Didier.
6. DIOUF J. L. (2001), *Grammaire du wolof contemporain*, Japon, ILCAA, Tokyo Press Co., Ltd.
7. DUC ROT O. (1972), *Dire et ne pas dire - Principes de sémantique linguistique*, Paris, Éditions Hermann.
8. GRUBER J. S. (1975), « Topicalization revisited », *Foundations of Language* 13, p. 57-72
9. JACKENDOFF R. S. (1972), *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, Cambridge, MIT Press.

10. JOLY A. (1992) "Thématisation et focalisation : fondements d'une syntaxe énonciative", *Modèles linguistiques*, 1992/93, XIV, 1, vol. 27, p.87-98.
11. LAMBRECHT K. (1994) *Information Structure and Sentence Form : Topic, Focus and the Mental Representation of Discourse Referents* , Cambridge, Cambridge University Press.
12. LEROT J. (1983) *Abrégé de linguistique générale 2*, Louvain-la neuve, Cabay.
13. LYONS J. (1990), *Sémantique linguistique*, Canada, Larousse.
14. MOREL M. -A. & DANON-BOILEAU L. (1998) *Grammaire de l'intonation, L'exemple du français*, Faits de Langues, Paris, Ophrys, Gap.
15. PERROT J. (1978) "Fonctions syntaxiques, énonciation, information", *BSL T. LXXIII/1*, Paris, p.85-101.
16. RIEGEL M. & alii (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
17. ROBERT S. (1989), *Système verbal et énonciation en wolof*, Thèse de doctorat, Unité de formation et de recherches linguistiques, Université Paris VII.
18. ROBERT S. & RIALLAND A. (2003), « Intonation et focalisation en wolof : économie d'un système », in *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Nouvelle série, Tome XIII, Peeters
19. TOURATIER C. (1993) "Structure informative et structure syntaxique", *BSL T. LXXXVIII/1*, Paris, p.49-63.
20. TOURATIER C. (1998) "Extraposition et structuration informative", *BSL T. XCIII/1*, Paris, p.59-76.
21. WLODARCZYK A. (2000b) "La Validation informative des énoncés et la quantification linguistique", *Etudes cognitives - Studia kognitywne III* , PAN, Warszawa, p.121-133.